



PORTRAIT

CONCEPCIÓN PRAGOUT, LA MÉMOIRE DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS



ENVIRONNEMENT

LA SÉCURISATION DE L'AVENUE JEAN JAURÈS



VIE SCOLAIRE

LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA CANTINE « RATATOUILLE »

SOMMAIRE

Abonnez-vous à la
nouvelle newsletter
de la Ville !
www.lisledespagnac.fr



La cantine scolaire « Ratatouille » devant l'école Le Cormier (page 6).



Signature du partenariat entre la Municipalité et la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la Grille « des Mérigots », le 25 février 2023 (page 10).

RÉUNION PUBLIQUE
lundi 26 juin 2023



Projet d'aménagement de la Plache Blanche : participez à la réunion publique du lundi 26 juin 2023 (page 19).

04 VIE MUNICIPALE

- 3 QUESTIONS À | Rémy Fontaine • Budget Participatif : votez pour un projet pour la commune !

06 VIE SCOLAIRE

- Les travaux de « Ratatouille » avancent • Appel aux futurs Bacheliers et diplômés du CAP • L'École Municipale des Sports

07 VIE SOCIALE

- PORTRAIT | Conception Pragout • L'ESPACE VICTOR HUGO

10 VIE CULTURELLE

- LES MANIFESTATIONS • LA MÉDIATHÈQUE

13 DOSSIER SPÉCIAL : DICRIM

- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

17 ENVIRONNEMENT

- GESTES ÉCOCITOYENS • Travaux de voirie • Candidature au label « Villes et Villages Fleuries » • Projet Place Blanche • Projet d'aménagement du centre bourg

20 VIE CITOYENNE

- DOSSIER | Budget 2023 • Le Permis de Louer • LES BRÈVES

23 SÉCURITÉ

- Campagne nationale de prévention des feux de forêt • Heure d'été : nos amis les chiens aussi !

24 VIE ASSOCIATIVE

- APE • FCL • Tennis Club • Les Randonneurs de l'Angoumois • Melting Hope • Amicale des Riverains du Bois des Mérigots

25 DERNIÈRE MINUTE

- Plan Canicule • Enquête Habitat Partagé • Ramassage des déchets verts • Stage Multisports

26 EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

27 AGENDA

ÉDITO



« La
municipalité
entend rester
fidèle à sa
volonté de
n'alourdir ni
la pression
fiscale, ni
l'endettement. »

L'Isle Infos

Magazine d'information des Spaniaciens
n° 16 | MAI - JUIN 2023

Édité par la Mairie de L'Isle d'Espagnac
Place François Mitterrand
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél. : 05 45 38 62 00
mairie@mairie-lisledespagnac.fr
www.lisledespagnac.fr

Directeur de la publication :

Michel Issard

Photos et illustrations :

Philippe Mazère, services Mairie, Pixabay,
Freepik

Rédaction :

Commission Communication

Conception graphique et maquette :

Service Communication

Impression :

Imprimerie Valantin

Imprimé à 2950 exemplaires
sur papier certifié PEFC 100%

Dépôt légal :

en cours

Le budget participatif, c'est parti ! Dès ce mois-ci, vous allez pouvoir voter pour les projets proposés par nos concitoyens dans le cadre des Conseils de quartier. Vous pouvez vous prononcer pour un projet concernant la commune, et aussi pour un projet concernant le quartier où vous résidez. Vous trouverez dans ce numéro de « L'Isle Infos » le détail des projets ainsi que le bulletin et les modalités de vote. De nombreuses idées ont germé dans le cadre des Conseils de quartier ; le comité technique chargé d'évaluer leur coût et leur faisabilité n'a pu toutes les retenir, mais nous remercions les Spaniaciens qui se sont investis.

Le 27 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget 2023 de la commune. Ce dernier prévoit la stabilité du taux des taxes locales. Certes, l'impôt payé par les Spaniaciens va augmenter du fait de la revalorisation des bases voulues par l'État, mais la municipalité entend rester fidèle à sa volonté de n'alourdir ni la pression fiscale, ni l'endettement.

Pourtant, en 2022 la commune a subi de plein fouet les conséquences d'une conjoncture défavorable : la hausse des matières premières, de l'eau, des assainissements et des énergies (+200 % pour le gaz) ont conduit à une hausse de 28 % des charges à caractère général. Les mesures gouvernementales (hausse du point d'indice, du SMIC...) ont amené une forte hausse des charges de personnel alors que le nombre de postes a légèrement diminué. L'épargne brute de la commune a donc fortement diminué.

Pour 2023, les incertitudes demeurent, tant pour l'évolution des prix de l'énergie et des matières premières, que pour les mesures de compensation salariales que pourrait prendre l'État. Le budget 2023 a donc été bâti de façon particulièrement prudente par Pierre-Yves Gergaud, Maire adjoint aux Finances. Stabilité de la masse salariale malgré l'évolution mécanique des traitements des agents, étalement des investissements dans le temps, recherche systématique de subventions, tout sera mis en œuvre pour continuer à rendre aux habitants un service de qualité tout en préservant les marges de manœuvre pour l'avenir.

Et comme quoi les sujets les plus arides réservent parfois des occasions de sourire, sachez que notre opposition municipale « Partageons Demain », qui avait approuvé ce budget en commission, qui n'a rien trouvé à y redire en Conseil municipal, qui a félicité notre Maire adjoint aux Finances pour son travail, a voté... CONTRE ce budget, pour dit-elle, « *préserver sa liberté de penser* » ! Quand Florent Pagny est appelé à la rescousse pour combler le vide d'une argumentation...

Michel ISSARD, Maire de L'Isle d'Espagnac

3 QUESTIONS À ... RÉMY FONTAINE

ÉLU MAJORITAIRE - COMMISSION URBANISME



L'Isle Infos : Pouvez-vous vous présenter ?

Rémy FONTAINE: J'ai 23 ans et j'habite L'Isle d'Espagnac depuis 2014. J'ai suivi des études dans le commerce en passant un BTS « Négociation et digitalisation de la relation client ». Puis j'ai été conseiller-commercial dans des entreprises de rénovation du bâtiment. Je me sens donc à ma place lorsque je siège à la commission Urbanisme. Ma mère était candidate sur la liste de Michel Issard, elle m'a proposé de le rejoindre. J'ai eu envie de vivre cette nouvelle expérience. Quant à mon passe-temps favori, c'est la mécanique automobile !

L'Isle Infos : Quelles sont vos attributions ?

R.F. : Je fais partie de la commission Urbanisme, je suis intéressé par la voirie, car c'est ce qui change concrètement dans la commune aux yeux des habitants. Je fais partie de la commission Communication, ce qui constitue une découverte pour moi. Et depuis peu, j'ai intégré la commission Politique de la ville et jeunesse à la place de Mme El Harmouchi. Je suis motivé et j'espère être à la hauteur de notre ancienne déléguée !

L'Isle Infos : Quels sont les projets que vous souhaitez développer ?

R.F. : Je me trouve parfaitement à ma place au sein de la commission Urbanisme. C'est ce qui se rapproche

le plus de mon métier : changer le quotidien des habitants, notamment par le biais des travaux de voirie !

Pour ce qui est de mon adhésion au sein de la commission Politique de la Ville, je suis quelque peu novice en la matière, mais je trouve rapidement mes marques. Je suis motivé pour développer le projet des chantiers jeunes, je supervise les stages sportifs destinés aux enfants et adolescents. Dans un avenir plus lointain, j'aimerais pouvoir développer une instance d'expression pour les jeunes.



UNE FORMATION BRILLAMMENT CONCLUE

Recrutée le 1er mars 2022 comme gardien de Police Municipale stagiaire, **Nathalie Thiriaud** vient d'achever sa Formation Initiale d'Application suivie auprès du CNFPT et qui aura duré six mois. Il est à noter les excellents résultats qu'elle a obtenus au cours de cette formation, tant en contrôle continu qu'en évaluation finale. Elle est désormais **Gardien brigadier de Police Municipale** et va pouvoir être titularisée dans son poste.

La commune remercie le commissariat d'Angoulême, l'Office Français de la Biodiversité, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente, le CCAS de la commune et la Police Municipale de Gond-Pontouvre qui l'ont accueillie pour ses différents stages.

Toutes nos félicitations à Nathalie Thiriaud !

BUDGET PARTICIPATIF : VOTEZ POUR UN PROJET POUR LA COMMUNE !

RAPPEL DU CALENDRIER DU BUDGET PARTICIPATIF 2023



1. janvier
FORMULAIRE BP
dans L'Isle Infos 14



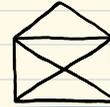
2. février-mars
COLLECTE DES IDÉES
lors des Conseils de quartier



3. avril-mai
ÉTUDE DE
RECEVABILITÉ
DES PROJETS
et publication
dans L'Isle Infos 16



4. 31 mai
DATE LIMITE DE VOTE
par correspondance
ou dépôt à la Mairie



5. 1er juin
DÉPOUILLEMENT



6. 22 juin
ANNONCE DES
PROJETS RETENUS
« Super Conseil » de
tous les quartiers !



TITRE : **Création d'un rucher de quartier**

LIEU : Les Écasseaux

DESCRIPTION : Implantation et aménagement d'un rucher de quartier sur un espace au boulo-drome des Écasseaux :

- Organiser le fonctionnement de ce rucher entre les associations, la municipalité et des professionnels.
- Acheter quelques ruches avec des essaims d'abeilles.
- Assurer le fonctionnement mis en place et proposer des animations autour des abeilles.



TITRE : **Création d'un caniparc**

LIEU : à définir

DESCRIPTION : Créer un caniparc pour laisser les chiens en liberté pour les sociabiliser.

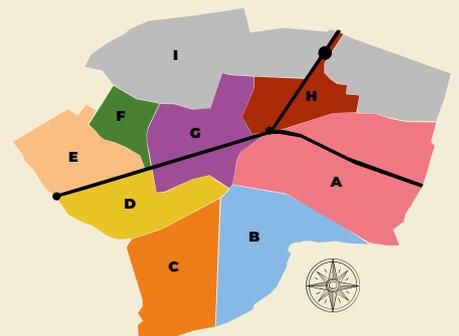


TITRE : **Plantation d'arbres fruitiers sur la commune**

LIEU : Toute la commune

DESCRIPTION : Planter différentes espèces d'arbres fruitiers

LE PLAN DES QUARTIERS



Appel aux futurs Bacheliers et diplômés du CAP

*Tu as obtenu le BAC ou un
CAP en 2023 ? Tu habites
L'Isle d'Espagnac ?*

La Municipalité invite à la
Mairie les nouveaux bacheliers
et titulaires du CAP afin de les
mettre à l'honneur.



MARDI

11

JUILLET
2023

18:30
À LA MAIRIE

Sont concernés par cette
invitation ceux et celles qui
obtiendront le **BACCALAURÉAT**
(général, technologique ou
professionnel), avec ou sans
mention, ainsi que le **CAP**.

**Fais-toi connaître, dès
parution des résultats !**

☎ 05 45 38 62 00
06 47 40 19 39

En attendant, l'ensemble du
Conseil municipal souhaite
à tous les élèves de L'Isle
d'Espagnac bon courage pour
les examens. Nous sommes à
leurs côtés.



LES TRAVAUX DE LA CANTINE « RATATOUILLE » AVANCENT

Les travaux d'extension de la cantine scolaire « Ratatouille » avancent. La structure bois qui matérialise l'enveloppe du futur bâtiment est maintenant installée ainsi que les travaux d'étanchéité. L'entreprise *Systeme Bois* réalise actuellement la pose des plaques de placoplâtre, au plafond et sur une partie des murs. Les huisseries seront bientôt installées.

L'ÉCOLE DES **SPORTS**

L'École Municipale des Sports propose à 10 enfants de la commune de 4/5 ans et à 15 enfants de 6/8 ans, l'occasion de découvrir plusieurs disciplines sportives le mercredi matin à l'Isle ô Sports pendant la période scolaire. Pour cette 3ème période (mars), ils ont pu s'adonner à la pratique de la gym avec Julie, animatrice sportive de notre partenaire : JSA Gym.



CONCEPCIÓN PRAGOUT, LA MÉMOIRE DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

« Fatiguée ? Non, il m'en faut plus que ça. »

Sur la photo en noir et blanc, c'est une petite fille de 7 ans sur le visage de laquelle se lit un caractère déjà affirmé. Huit décennies et demie plus tard, dans sa maison de L'Isle d'Espagnac, c'est une dame de 93 ans à la détermination intacte, qui a beaucoup vu, beaucoup vécu, et rien oublié. Et c'est à cette mémoire, celle du peuple espagnol chassé par le franquisme, que Concepción Pragout se consacre depuis vingt ans.

Née à Madrid, puis habitant les Asturies, l'enfant,

qui sur la photo paraît heureuse au milieu de sa famille, se trouve prise en 1937 dans les remous d'une histoire violente, la guerre civile en Espagne. Son père, journaliste républicain, va être condamné à 30 ans de prison : « *On ne l'a jamais revu* », souffle-t-elle. Sous les bombardements, le reste de la famille embarque pour Bordeaux, avant de rejoindre la Catalogne, à son tour menacée par l'avancée des troupes franquistes. Jusqu'à ce jour de 1939 où la famille doit s'exiler en France : « *On a franchi les Pyrénées à pied, sous une tempête de neige... J'avais neuf ans, j'étais en petite robe, en petites chaussures...* ».

À Port Bou, les gendarmes français les embarquent dans des camions direction Angoulême où les réfugiés espagnols sont entassés dans un garage du Champ de Mars. Puis ce sera le camp de La Combe aux Loups à Ruelle, puis le camp des Alliers à Angoulême : « *Il n'y avait rien, que de la boue, des poux, la gale... un point d'eau pour 2000 personnes...* »

1940, la France est envahie, les réfugiés espagnols sont dans le collimateur des occupants. Grâce à un photographe qui la cache durant trois mois à La Couronne, la famille de Concepción va échapper à la déportation. « *Tous ceux qui étaient dans le camp sont partis* ». Ce sera le « convoi des 927 », qui quittera la gare d'Angoulême le 20 août 1940 pour Mauthausen. Seuls 73 en reviendront.

De la fenêtre de la Place du Palet où la famille résidera désormais, Concepción verra partir les autres convois, notamment ceux qui en 1942 emmènent les Juifs en déportation : « *J'ai vu partir la petite copine que je venais juste de me faire. Je ne l'ai jamais revue* ».

De ces douleurs, de ces cicatrices, Concepción Pragout a fait une force, celle qui depuis 2003 la pousse à aller à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires. Elle leur projette le film *Le convoi des 927*, avant de répondre simplement à leurs questions : « *Ça touche beaucoup les élèves, ils pleurent tous !* » Anne Hidalgo, la Maire de Paris d'origine espagnole, a prévu de l'inviter, et une bande dessinée va lui être consacrée. À 93 ans, sa mémoire et son énergie sont intactes. « *Fatiguée ? Non, il m'en faut plus que ça* », sourit-elle.



DANS LE
RÉTROVISEUR...

Le « café des mamans » est l'occasion d'échanger entre mamans les vendredis après-midi autour d'un café. Des interventions de professionnelles de santé seront organisées en fonction des demandes.

CONTACTEZ-NOUS AU 05 45 68 33 17



Les animations des vacances de février ◀

Comme à chaque période de vacances scolaire, l'Espace Victor Hugo a organisé deux journées dédiées aux familles avec enfants.

La première semaine les enfants se sont régalés ! Sous l'œil attentif de leurs parents, ils ont réalisé et cuit des petits sablés aromatisés et emporte-pièces selon leurs envies. Bonhomme à la cannelle, sapin au citron, chacun est reparti avec sa recette et ses gâteaux.

La deuxième semaine a fait place à la créativité des enfants. Des masques de carnaval ont été peints et décorés avec plumes, perles, paillettes, tous plus beaux les uns que les autres.



► L'atelier cuisine

Démarré le 1er mars, l'atelier cuisine permet de découvrir de nouvelles recettes, voire même voyager au travers d'échanges de savoirs : pâtisserie indienne puis marocaine étaient au menu. On s'écoute, on s'entraide, on explique les tactiques et les techniques les mains dans la farine. Les ateliers sont ouvert à TOUS, nul besoin d'avoir de connaissances en cuisine, car cet atelier est le moyen de tester de nouvelles techniques culinaires, en toute convivialité.



Thé dansant ◀

Le thé dansant du 15 janvier dernier a fait l'unanimité tant pour la tombola que pour le service et l'ambiance. La partie musicale et dansante était réussie. Le prochain thé dansant aura lieu le dimanche 1er octobre 2023, Salle Georges Brassens à partir de 14h.



À VENIR !

Brocante



- / **EMPLACEMENT** / 2 € LE MÈTRE LINÉAIRE
- / **BUVETTE** / PAR L'ASSOCIATION « OSE NEUROFIBROMATOSES »
- / **INSCRIPTIONS** / AVANT LE VENDREDI 5 MAI 2023
À L'ESPACE VICTOR HUGO AU 05 45 68 33 17
OUVERT À TOUS, SAUF AUX PROFESSIONNELS

Notre Jardin Collectif



VOUS SOUHAITEZ CULTIVER VOS LÉGUMES À PROXIMITÉ DE VOTRE LOGEMENT AUX ÉCASSEAUX ? INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ESPACE VICTOR HUGO AU 05 45 68 33 17



Fête de la Saint Jean

SAMEDI
24
JUN
2023

22H
PLACE BLANCHE
(LES ÉCASSEAUX)



FOOD TRUCK // ANIMATIONS // ENTRÉE GRATUITE // RENSEIGNEMENTS : 05 45 68 33 17

Tu as entre 14 et 18 ans ?

Tu habites L'Isle d'Espagnac ?

Tu souhaites agir pour ta commune ?

Tu veux financer une aide, un projet ?

Participe à des travaux d'aménagement de lieux publics !

Chantier jeunes

DU **03** AU **07** JUILLET 2023

DU **21** AU **25** AOÛT 2023

EN ÉCHANGE D'UNE AIDE DESTINÉE À FINANCER TON PERMIS, LE BAF, UNE LICENCE SPORTIVE, UN SÉJOUR DE VACANCES, UN INSTRUMENT DE MUSIQUE...

INSCRIPTIONS AVANT LE 15 MAI À L'ESPACE VICTOR HUGO AU 05 45 68 33 17



L'Isle
d'Espagnac

DANS LE RÉTROVISEUR...

LANCEMENT DE LA COLLECTE DE DONS POUR LA RESTAURATION DE LA GRILLE DITE « DES MÉRIGOTS »

Le froid presque polaire n'a pas rebuté la cinquantaine de personnes présentes aux Méricots le samedi 25 février 2023 pour suivre la visite conférence magistralement orchestrée par Lisa du service Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême.

La jeune guide a retracé l'histoire de la Grille du XVIIIème siècle de l'abbaye des moniales de Beaulieu qui s'est retrouvée au début du XIXème siècle en ce lieu et qui a connu bien des turpitudes avant qu'elle ne soit enfin restaurée puis présentée dans quelques mois à l'entrée du parc François Mitterrand.

Elle a aussi relaté l'histoire des demoiselles Corset et Carpentier qui, devenues propriétaires de ce lieu en 1930, en ont fait une école pour recevoir les pupilles de la nation avant sa vente à la commune pour une somme dérisoire en 1950 et sa transformation en un groupe scolaire qui prendra le nom de Corset et Carpentier en 2001, en hommage à ses bienfaitrices.

Une plaque a été apposée sur les grilles de l'école présentant le travail de l'artiste Laure Fatus réalisé dans le cadre du projet des « Fantômes de GrandAngoulême ». Monsieur Roland Jean Duqueroix et Madame Michèle Aupy (voisine de l'école des Méricots) ont raconté des anecdotes concernant les demoiselles et la vente du logis des Méricots en 1950.

La collecte de dons pour la restauration et l'installation de la Grille a été officiellement lancée ce jour-là.



▲ Le Maire adjoint à la Culture et à l'Éducation, la guide du service Pays d'Art et d'Histoire et Monsieur Duqueroix.



▲ Signature du partenariat entre la Municipalité et la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la Grille.



Trouvez l'article complet sur

www.lisledespagnac.fr/la-restauration-de-la-grille-des-merigots



▲ Représentation de *Treize à Table* le 25 mars.

TREIZE À TABLE PORTE-T-IL MALHEUR ?

C'est ce que semble penser Madeleine Villardier, la maîtresse de maison qui va s'échiner à essayer de trouver un quatorzième convive ou à en décommander un afin de conjurer le sort. « Il vaut mieux être treize à table que d'avoir 27 de tension » rétorque le docteur Peloursat, montrant que les superstitions sont tenaces.

Les comédiens de la compagnie *Le Manteau d'Arlequin*, dirigée par Marie-Claude Pluviaud, ont donné une très belle représentation de la pièce de Marc-Gilbert Sauvajon dans un décor années 50, et fait rire les 130 spectateurs de la salle Georges Brassens samedi 25 mars, avec leurs bons mots, leurs mimiques, leurs réactions excessives.

À VENIR !

PIQUE-NIQUE PARTAGÉ + CINÉ PLEIN AIR

Vendredi 30 juin 2023

19h30 | Square J. Moulin
Apportez votre pique-nique !

22h | Parking J. Moulin
Projection du film :
On est fait pour s'entendre
réalisé par Pascal Elbé

Entrée gratuite
☎ 05 45 38 62 08



SPECTACLE MUSICAL MARY POPPINS PAR LA CIE ARC EN CIEL



Samedi 1er juillet 2023 à 16h et à 21h
Dimanche 2 juillet 2023 à 15h30

Espace Georges Brassens
Réservations : Cultura Champniers
Entrée : 12€ / 10€ jusqu'à 12 ans
☎ 05 45 97 47 97 / 07 45 19 91 57

Mary Poppins vous entraîne dans un monde joyeux et coloré. Vous serez rapidement conquis par ce spectacle musical rempli d'amour et de générosité. Vous allez fredonner et danser sur les musiques telles que Supercalifragilisticexpialidocious, Le morceau de sucre, Chem cheminé, Joly holidays... Un vrai petit bonheur !

MARCHÉ DES PRODUCTEURS + SOIRS BLEUS

Jeudi 13 juillet 2023

à partir de 18h
Place Blanche

Entrée gratuite
☎ 05 45 38 62 08



▲ La Fanfare Saugrenue sera présente au Marché des Producteurs le 13 juillet 2023 à la Place Blanche.

BIENVENUE à la ferme
Marchés
des Producteurs de Pays
En charente à partir de 18h

L'ISLE D'ESPAGNAC
JEUDI 13 JUILLET

ACHÉTEZ Sur place MANGÉ

Saison 2023

Avec le soutien financier et logistique des communes participantes
Charente Libre | CHARENTE | Groupama | VAVISE | Pensez Local

LA COMPAGNIE ARC-EN-CIEL PRÉSENTE

MARY POPPINS

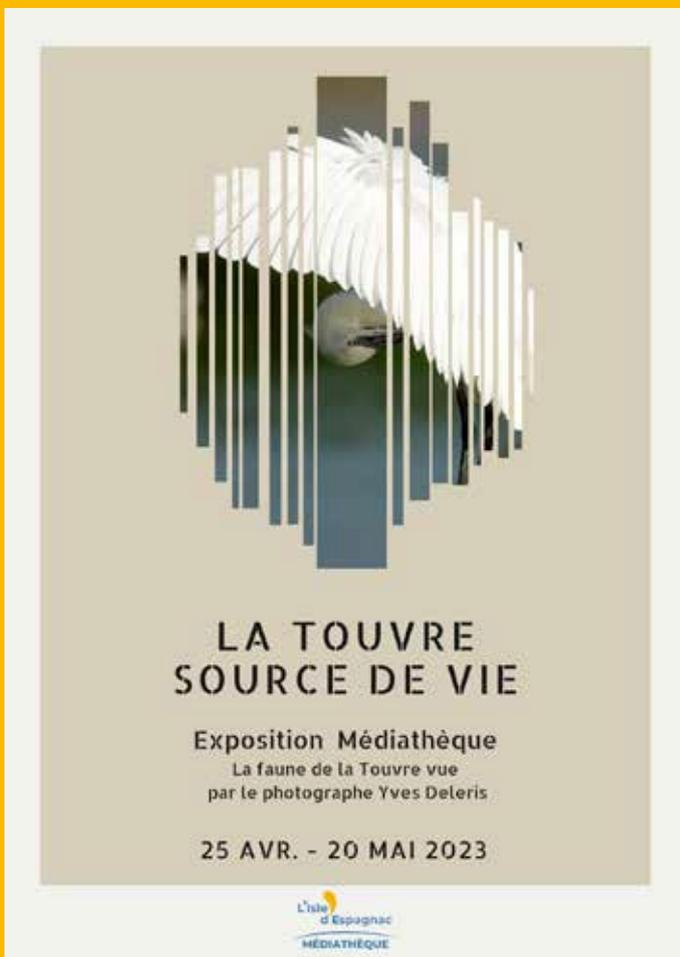
LE SPECTACLE MUSICAL

SAMEDI 1 ^{ER} JUILLET 16H00	SAMEDI 1 ^{ER} JUILLET 21H00	DIMANCHE 2 JUILLET 15H30
--	--	--------------------------------

ESPACE GEORGES BRASSENS
(L'ISLE D'ESPAGNAC)
TARIF ADULTE : 12€
TARIF ENFANT - 12ANS : 10€
RÉSERVATIONS CULTURA CHAMPIERS
RENSEIGNEMENTS AU 05 45 97 47 97 / 07 45 19 91 57

Charente Libre | Cultura | mobius | M. L. | Soyaux | Equilibré | Soirée | MEGAPARIM | McDonald's

À VENIR !



© Yves Deleris

**EXPO PHOTOS YVES DELERIS**

Exposition photographique « La Touvre : source de vie » d'Yves DELERIS autour de l'écosystème de la rivière et notamment sa faune très diversifiée.

Du 25 avril au 20 mai 2023

Médiathèque Municipale

Entrée gratuite

☎ 05 45 38 62 03

en chiffres

138 enfants

1 planétarium

6 séances

1 heure la tête dans les étoiles

8 années de collaboration avec la délégation

Charente-Maritime de l'Espace Mendès France

1 café-débat

**MOIS DE L'ESPACE : OBJECTIF LA LUNE**

Au cours du mois de mars, il vous a été donné d'apprécier une double exposition spatiale avec la présentation par Gérard Parthouaud d'une installation de Playmobil des années 70 sur le thème de la conquête spatiale d'une part et d'autre part, une exposition d'astrophotographies réalisées par Rémi Meunier Fontaine qui a animé un atelier destiné aux scolaires. Six classes ont profité également d'une visite animée du Planétarium emprunté auprès de l'Espace Mendès France de Poitiers.

**ATELIERS « CURIOZ DE PRINTEMPS »**

Les ateliers de vulgarisation scientifique animés par Paul Boudault de l'Espace Mendès France de Poitiers ont remporté du succès ! Les enfants lors de la seconde semaine des vacances de Pâques ont fait de l'astronomie, se sont familiarisés avec la lumière et ont même construit des cerfs-volants.

PRINTEMPS DES POÈTES :

Du 11 au 27 mars s'est déroulée la manifestation nationale le « Printemps des poètes » dont le thème était « Frontières ».

« PETITES OREILLES EN GOGUETTE »

Les 0-3 ans, entre le 3 et le 15 avril, dans le cadre du festival « Petites Oreilles en Goguette » ont pu profiter de l'installation de modules ludiques et jouer notamment avec des doudous géants, lors de l'exposition conçue par Anne Crahay « Les petites formes ».

Risques majeurs : Comment réagir ?

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Le mot du Maire

Notre commune peut être touchée par des phénomènes naturels ou risques majeurs d'une envergure nécessitant qu'une organisation particulière soit mise en œuvre. Les risques répertoriés dans la commune concernent, par exemple, les inondations au niveau de la Font Noire, les glissements de terrains à proximité des carrières, le risque sismique faible et le transport des matières dangereuses. Ces événements peuvent mettre chacun d'entre nous en difficulté ou dans des situations critiques.

La municipalité a donc souhaité développer une politique de prévention et d'information concernant les risques majeurs naturels ou technologiques pour se préparer à de tels événements. L'information préventive reste un outil essentiel qui vise à sensibiliser

la population et à prescrire des consignes simples dont le respect favorise l'efficacité des secours.

Le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs - DICRIM - permet, par l'intermédiaire des fiches descriptives de s'approprier les consignes. L'organisation planifiée des secours est l'objet du Plan Communal de Sauvegarde et de ses annexes. Le Maire active alors une cellule de crise qui réunit tous les décideurs concernés par un événement. Les actions menées par cette cellule se focalisent sur la protection des personnes et des biens en assurant au mieux leur sécurité. Dès lors nous nous engageons à répondre de manière opérationnelle et efficace à chaque situation.

Michel ISSARD, Maire de L'Isle d'Espagnac

Les 8 risques majeurs pour L'Isle d'Espagnac



FEU DE FORÊT



INONDATIONS



MOUVEMENT DE TERRAIN



SÉISME



**RISQUES CLIMATIQUES :
CANICULE, TEMPÊTE, NEIGE
ET VERGLAS**



**RISQUES SANITAIRES :
PANDÉMIE, ÉPIDÉMIE, EAU
POTABLE**



**RISQUE D'ACCIDENT DE
TRANSPORT DE MATIÈRES
DANGEREUSES**



**RISQUE TERRORISTE :
PLAN VIGIPIRATE**



FEU DE FORÊT

PRÉVENTION

- Ne pas encombrer les accès et voies de circulation pour permettre l'accès des pompiers.
- Débroussailler autour de la maison.

PENDANT le sinistre

- Appelez le 18 ou le 112.
- Se réfugier dans l'habitation.
- Si vous êtes à l'écart de toute construction, rechercher une zone dépourvue de végétation.
- Ne pas s'approcher d'un feu de forêt.
- Ne pas fumer.
- Ouvrir le portail de votre terrain.
- Fermer volets, portes et fenêtres.
- S'informer par la radio locale (101.5 FM) et par l'application de la ville (CityAll).



APRÈS le sinistre

- Éteindre les foyers résiduels.
- Inspecter la maison soigneusement.
- Arroser les parties encore fumantes et la végétation alentour.



MOUVEMENT DE TERRAIN

PRÉVENTION

- Signaler à la Mairie l'apparition d'affaissement ou de fissures dans le sol, de fissures importantes de façades, etc.

PENDANT le sinistre

- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches.
- Ne pas revenir sur ses pas.
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.
- S'éloigner des bâtiments, pylônes et arbres.
- Ne pas toucher aux fils tombés à terre.
- S'informer par la radio locale (101.5 FM) et par l'application de la ville (CityAll).



APRÈS le sinistre

- Évaluer les dégâts et les dangers.
- Informer les autorités : appeler le 18 ou le 112.
- Se mettre à disposition des secours.



INONDATIONS

PENDANT le sinistre

- Monter dans les étages.
- Placer la nourriture et de l'eau à l'étage.
- Couper l'eau, le gaz et l'électricité.
- Fermer volets, portes et fenêtres.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école.
- Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille.
- Se conformer aux directives des services techniques et des pompiers.
- S'informer par la radio locale (101.5 FM) et par l'application de la ville (CityAll).



SÉISME

PENDANT les premières secousses

- Garder son calme.
- Évacuer immédiatement tout local susceptible d'effondrement.
- DANS UN BÂTIMENT : s'abriter sous une table solide ou à l'angle d'un mur, s'éloigner des fenêtres et ne pas prendre d'ascenseur.
- DANS LA RUE : s'éloigner des constructions ou, si c'est impossible, se réfugier dans un lieu plus sécurisé.
- DANS UNE VOITURE : y rester et s'éloigner de tout ce qui risque de tomber.



APRÈS les premières secousses

- Si on se trouve à l'extérieur, ne pas rentrer dans un bâtiment.
- À l'intérieur, couper l'eau, le gaz et l'électricité.
- Ne récupérer que des objets de première nécessité et évacuer le bâtiment par l'escalier.
- Prendre garde à toute chute éventuelle de matériaux.
- S'éloigner des constructions et se diriger vers un endroit isolé.
- En cas d'ensevelissement : se manifester en tapant sur les parois.
- Ne pas fumer.
- S'informer par la radio locale (101.5 FM) et par l'application de la ville (CityAll).





RISQUES CLIMATIQUES : CANICULE, TEMPÊTE, NEIGE ET VERGLAS

PRÉVENTION

- Personnes âgées, isolées ou fragiles, faites-vous recenser auprès de la Mairie.

COMPORTEMENT en cas de canicule

- Passer plusieurs heures dans un endroit frais.
- Fermer les volets.
- Prendre et donner des nouvelles à son entourage.
- Boire environ 1,5 L d'eau par jour.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes.
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses.
- Ne pas consommer d'alcool.

COMPORTEMENT en cas de tempête/neige/verglas

- Éviter les déplacements.



RISQUE D'ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

PENDANT le sinistre

- Le signal d'alerte comporte trois sonneries montantes et descendantes de chacune une minute.
- Si vous êtes témoin de l'accident : appeler le 18, le 17 ou le 15 en précisant le lieu, la nature du sinistre et si les circonstances le permettent, le numéro du produit et le code danger.
- Ne pas déplacer les victimes, sauf en cas d'incendie.
- S'éloigner des environs de l'accident, ou se confiner.
- Se laver en cas d'irritation et, si possible, se changer.
- Boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées).
- Arrêter ventilation et climatisation.
- S'éloigner des portes et fenêtres.
- Ne pas fumer.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école.
- Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille.
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.
- S'informer par la radio locale (101.5 FM) et par l'application de la ville (CityAll).



APRÈS le sinistre

- Si vous êtes confiné(e), à la fin de l'alerte (radio ou signal sonore de 30 secondes) : aérer le local.



RISQUES SANITAIRES : PANDÉMIE, ÉPIDÉMIE, EAU POTABLE

COMPORTEMENT en cas de pandémie ou d'épidémie grave

- Réduire vos sorties au strict minimum.
- Éviter les contacts avec les malades.
- Porter un masque pour protéger votre entourage et vous protéger.
- Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon.
- Aux premiers doutes ou symptômes, s'adresser à votre médecin traitant.

COMPORTEMENT en cas d'incident lié à l'eau potable

- Respecter les consignes d'usage données par les autorités.
- Respecter les dates de péremption en cas de stockage d'eau en bouteilles.
- S'informer par la radio locale (101.5 FM) et par l'application de la ville (CityAll).



RISQUE TERRORISTE : PLAN VIGIPIRATE

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect : contacter le 17 ou le 112.
- Quand vous entrez dans un lieu : repérer les sorties de secours.

RÉACTION en cas d'attaque terroriste

1. S'échapper, ou si c'est impossible :
 2. Se cacher ;
 3. Alerter et obéir aux forces de l'ordre.
- Dès que vous êtes en sécurité, appeler le 17 ou le 112.

Pour en savoir plus :

www.encasdattaque.gouv.fr





Objets et articles de première nécessité pour faire face à une situation d'urgence. **Regroupez-les et placez-les dans un endroit facile d'accès.**



RADIO

avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle



BOUGIES

avec allumettes ou briquet



VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

ainsi qu'une photocopie de vos papiers d'identité



UN DOUBLE DES CLÉS DE MAISON

pour éviter d'avoir à les chercher et risquer de laisser sa porte ouverte ou de se retrouver bloqué dehors ensuite



TROUSSE MÉDICALE

de premiers soins : bandelettes, alcool, sparadrap, paracétamol, anti-diarrhéique, produits hydro-alcooliques pour les mains, etc. ainsi que vos médicaments de traitement en cours



ARGENT LIQUIDE OU CARTE DE CRÉDIT



EAU

Six litres par personne en petites bouteilles



OUTILS DE BASE

Couteau de poche multifonction, ouvre-boîte...



UN DOUBLE DES CLÉS DE VOITURE

pour éviter de les chercher, ou de les oublier et perdre du temps en cas d'évacuation par la route



NOURRITURE DE SECOURS

consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc.



LAMPE DE POCHE

avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo)



UN TÉLÉPHONE PORTABLE

avec batterie chargée

PENSEZ ÉGALEMENT À :

- Des vêtements et chaussures de rechange
- Du papier hygiénique et un essentiel d'hygiène personnelle
- Un sac de couchage
- Des jeux divers : cartes, dés, dominos, etc. Si la situation devait durer, cela permettrait de passer le temps
- Un sac plastique pour protéger les objets de valeur et les papiers importants.

Pour en savoir plus : gouvernement.fr/risques



GOUVERNEMENT.fr

S'informer

- MAIRIE : www.lisledespagnac.fr
- PRÉFECTURE : www.charente.gouv.fr
- PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS : www.risques.gouv.fr

RÉSEAUX SOCIAUX :

- @villedelisledespagnac
- @lisledespagnac

Dispositif d'alerte de la population en cas d'événement grave :

- @Beauvau_alerte @gouvernementFr

- RADIO : France Bleu La Rochelle 101.5 FM

- APPLICATION CITYALL :
La Mairie vous informe des **alertes de sécurité, sanitaires et d'intempéries en temps réel** sur votre Smartphone !
1. Téléchargez gratuitement l'application
2. Abonnez-vous à L'Isle d'Espagnac
3. Autorisez les notifications



Numéros utiles

- MAIRIE : **05 45 38 62 00**
- ASTREINTE ÉLU : **06 70 21 02 62**
- POLICE MUNICIPALE : **06 16 32 13 25**
- POLICE SECOURS : **17**
- POMPIERS : **18**
- SAMU : **15**
- NUMÉRO EUROPÉEN D'URGENCE : **112**
- MÉTÉO FRANCE : **3250**
- HÔPITAL GIRAC : **05 45 24 40 40**

Cadre législatif :

- Article L 125-2 du code de l'environnement
- Décret n°90-918 du 11 octobre 1990 modifié par le décret n°2004-554 du 9 juin 2004

DICRIM édité par la Mairie de L'Isle d'Espagnac MAI 2023 • **Directeur de la publication** : Michel Issard • **Conception graphique et maquette** : Service Communication • **Illustrations** : Freepik Imprimé par Imprimerie Valantin à 3050 exemplaires sur papier certifié PEFC 100%

ADOPTÉZ LE **COVOITURAGE** AU QUOTIDIEN

À la fois économique, écologique, simple et pratique, le covoiturage pour les trajets du quotidien présente de nombreux bénéfices qui pourraient vous convaincre.

Covoiturer sur les trajets du quotidien : quels avantages ?

On appelle covoiturage du quotidien les trajets partagés en voiture de moins de 80 km, effectués plusieurs fois par semaine. Covoiturer au quotidien, c'est partager un trajet en voiture une ou plusieurs fois par semaine, sur des trajets de courte distance.

Cela permet de diviser par deux l'impact environnemental de ses déplacements et d'économiser jusqu'à 2000 euros par an. C'est aussi un moyen de limiter la pollution de l'air et sonore sur votre territoire. Enfin, c'est l'occasion de partager un trajet avec des gens près de chez vous et de tisser des liens grâce à des voyages réguliers.

Le Gouvernement a lancé en décembre 2022 un plan national pour inciter les conducteurs et les passagers à adopter le covoiturage pour leurs trajets quotidiens. L'objectif ? Atteindre les 3 millions de trajets quotidiens en covoiturage à l'horizon 2027.

Pour vous aider à sauter le pas, plusieurs aides sont mises en place : **aide de 100 euros pour les nouveaux conducteurs versée après le 10ème trajet** sur une application de covoiturage éligible, renforcement du forfait mobilités durables jusqu'à **800 euros par an et par salarié**, et accompagnement des aides territoriales.

Retrouvez toutes les informations et les aides sur le covoiturage du quotidien sur :

covoiturage.ecologie.gouv.fr



Et si vous adoptiez le **covoiturage** ?

Retrouvez toutes les aides sur covoiturage.ecologie.gouv.fr



Découvrez également toutes les informations sur la **Prime à la conversion des véhicules** et le **Bonus écologique 2023** sur :

www.primealaconversion.gouv.fr



ROULONS PLUS PROPRE
Le plan climat en action



▲ Sécurisation Avenue Jean Jaurès.



▲ Rond-point des Écasseaux.



▲ Passage piéton Av. de la République.

TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux ont été réalisés en mars dernier par l'entreprise SCOTPA, afin d'élargir une partie du trottoir situé au niveau des traversées piétons liant le Bois Menu et la Font Chauvin. La création de ce trottoir a plusieurs intérêts :

- mettre aux normes de la largeur des transits piétons qui permet désormais une utilisation partagée avec les vélos ;
- changer les rambardes bois qui ne répondent pas aux normes en vigueur ;
- limiter les travaux de désherbage

des agents municipaux ;

- diminuer la vitesse des véhicules circulant sur cet axe en réduisant la bande de roulement de 6m à 5.50m de largeur ;
- identifier plus clairement cette entrée de ville, en matérialisant les sentiers piétons et divers accès aux bois.

Actuellement, nos services techniques interviennent sur le remplacement des barrières existantes.

Des travaux ont également été menés au carrefour de l'avenue de la République et du boulevard des Écasseaux. La circulation s'est trouvée par conséquence alternée

durant plusieurs jours. Ces travaux portent sur l'amélioration de la giration des véhicules circulant sur cet anneau par la mise en place de bordures afin de décentrer certaines trajectoires, et limiter les vitesses des véhicules.

L'entreprise SCOTPA est intervenue pour corriger l'une des branches du giratoire qui était sous-dimensionnée pour les bus et autres poids lourds. Les opérations d'enrobés ont suivi, ainsi que les marquages.

De plus, un passage piéton sécurisé et éclairé a été réalisé au bas de l'avenue de la République, aux abords de la boulangerie.

CANDIDATURE AU LABEL « VILLES ET VILLAGE FLEURIS »

En avant pour la troisième fleur !

La nouvelle dynamique du service espaces verts, enclenchée en 2022, a pour objectif de réformer les aménagements paysagers en recherchant une pérennité en adéquation avec les changements

climatiques. Pour cela, nous prenons en compte les modes de gestion plus respectueux de l'environnement et du végétal tout en diminuant les coûts pour un entretien optimum et qualitatif selon une gestion différenciée.

Tous ceux et celles sensibles à l'embellissement de la commune peuvent nous accompagner dans cette démarche et fleurir leur entrée de maison, leurs rebords de

fenêtres ou leurs balcons.

Un rôle collectif pour l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris » augmentera nos chances pour l'obtention de la 3ème fleur.

Alors tous avec nous !



Retrouvez tous les critères sur www.villes-et-villages-fleuris.com





PROJET PLACE BLANCHE

Vendredi 3 mars dernier, une cinquantaine d'habitants ont répondu à l'invitation de la municipalité à venir travailler sur le projet d'aménagement de la Place Blanche des Écasseaux.

Le cabinet paysagiste CLAP a présenté l'étude préliminaire s'appuyant sur un état des lieux. Florian et Stéphanie, les deux

paysagistes, ont relevé qu'il existait des équipements (city stade, terrain de basket, jeux pour enfants, vélo-parc), mais que l'ensemble manquait de cohérence et d'organisation.

Ils ont également souligné le manque de cheminements permettant la traversée de la place, ainsi qu'un défaut d'identité du site.

Depuis la présentation de cette

étude préliminaire, le cabinet CLAP a travaillé l'esquisse d'un scénario. **Ce scénario sera présenté aux habitants lors d'une réunion publique le lundi 26 juin à 18h à l'Espace Georges Brassens.** Venez nombreux contribuer à l'aménagement de ce grand espace commun !

RÉUNION PUBLIQUE
lundi 26 juin 2023



Six étudiants du CESI, école d'ingénieurs en urbanisme de La Couronne, ont rencontré le 7 mars dernier, Michel Issard, Maire de L'Isle d'Espagnac, Philippe Mazère, Maire adjoint chargé notamment de l'environnement, et Jérôme Mathe, directeur des services techniques. Ils ont effectué une première visite qui va servir de base à une étude préliminaire sur le cœur de ville.

PROJET AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Les élèves de l'école d'Ingénieur du CESI (campus de la Couronne) ont été missionnés par la commune pour imaginer la revitalisation du centre bourg de la commune, plus particulièrement la place François Mitterrand et ces abords.

Dans le cadre des projets de fin de cursus des étudiants, il a été demandé aux étudiants de travailler plusieurs propositions d'aménagement. Dans ce sens **une concertation est prévue avec la population le mercredi 31 mai 2023 à 18h, à la Mairie.**

Le principe est de faire participer la population sur les grands axes des propositions qui seront faites en temps réel et ainsi de coconstruire ces esquisses.

RÉUNION PUBLIQUE
mercredi 31 mai 2023

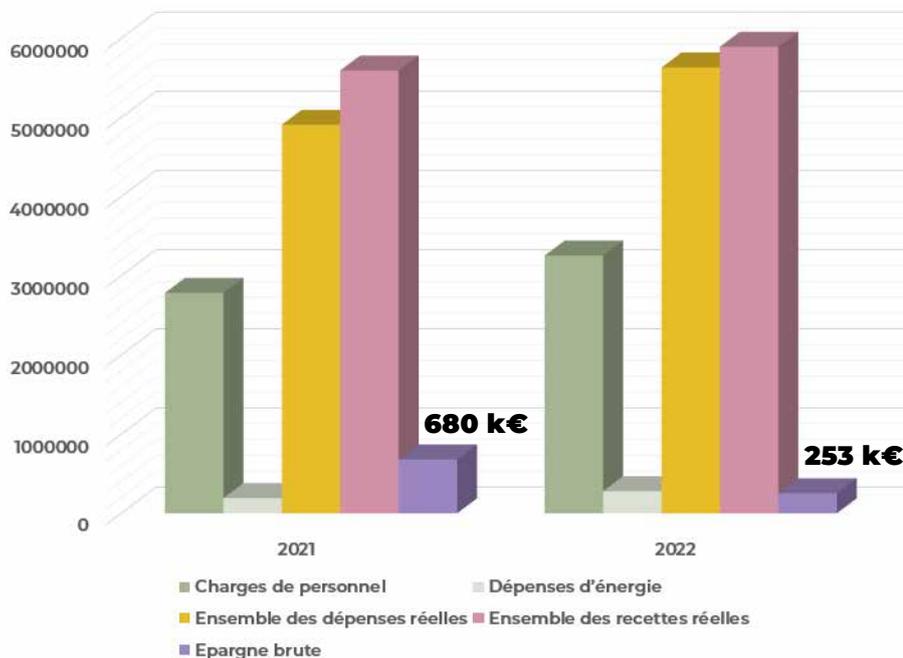
BUDGET 2023

Les deux dernières séances du Conseil municipal ont été largement consacrées aux questions budgétaires avec :

- Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) le 27 février 2023
- le vote du compte administratif 2022 et du budget 2023 le 27 mars 2023

Un constat douloureux en 2022 : une épargne amputée de 60 %

Impact sur l'épargne qui conditionne notre capacité à investir :



Un niveau d'investissement néanmoins satisfaisant

Outre le remboursement anticipé d'un prêt relais à hauteur de 300 k€, 65 % des investissements prévus ont été réalisés ou engagés soit 1 152 k€ dont :

- École Le Cormier extension de la cantine = **230 k€**
- École des Mérigots : rénovation préfabriqué = **23 k€**
- Travaux sécurité voirie = **200 k€**
- Renouvellement véhicules et matériels = **118 k€**
- École Le Cormier extension de la cour = **50 k€**
- Rénovation Mairie et numérique = **50 k€**
- Aménagement place Blanche = **30 k€**
- Réfection terrain de tennis = **57 k€**
- Rachat Pré du Ponet (ex « Friche Lactalis ») = **135 k€**



BON À SAVOIR

La crise sanitaire à peine terminée, l'inflation provoquée par la guerre en Ukraine n'a pas épargné la commune de L'Isle d'Espagnac.

La **flambée des coûts de l'énergie et des matières premières** (+ 46%) ainsi que la **revalorisation nécessaire des rémunérations** (+ 17%) a pesé sur l'ensemble de nos dépenses de fonctionnement (+ 15%) alors que **nos recettes n'ont évolué que de 5 %**



2022

L'EXERCICE 2022 SE SOLDE PAR :

un **EXCÉDENT** cumulé en fonctionnement de **1 443 k€**

un **DÉFICIT** cumulé en investissement de **918 k€**

BUDGET 2023

Les orientations budgétaires pour 2023

Principaux éléments en fonctionnement par rapport au réalisé de 2022 :



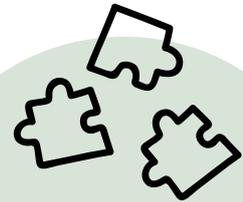
1

Revalorisation par l'État des bases des impôts directs de 7.1 % soit
+ 170 k€
(taux inchangés)



2

Filet de sécurité 2022 (compensation par l'État des hausses de 2022)
+ 150 k€



3

Mécénat Fondation du Patrimoine (financement Grille des Méricots)
+ 40 k€



4

Malgré l'amortisseur électricité mis en place par l'État, la facture énergétique de 2023 devrait au moins doubler par rapport à 2022. Impact sur les charges à caractère général:
+ 160 k€



5

Les autres dépenses (rémunérations et autres charges de gestion) sont globalement **maintenues au niveau** du réalisé de 2022



6

Le virement prévisionnel à la section d'investissement qui était de 1,4 M€ en 2022 est limité à **863 k€** en 2023.

Le **budget de fonctionnement** 2023 est proposé en sur-équilibre de **148 k€** (excédent des recettes 7 039 € sur les dépenses 6 891 k€), cette somme constituant ainsi une réserve, compte tenu des incertitudes sur l'évolution de la crise inflationniste.



Un budget d'investissement contraint mais néanmoins soutenu

Sans renoncer à nos projets, la situation nous conduit à prioriser et échelonner nos investissements.

Pour 2023 :

Respect des engagements déjà actés, amorce d'un plan de rénovation énergétique, notamment.



2023

TOTAL DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023 (RAR COMPRIS) :

2,7 M€

PROPRIÉTAIRES : PENSEZ À DÉCLARER VOS BIENS IMMOBILIERS

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » sur impots.gouv.fr.

Plus de renseignements sur :
www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16336

Une difficulté ?

La Maison France Services peut vous aider :

- 📍 14 Impasse Louis Blériot
16340 L'Isle-d'Espagnac
- ☎ 05 45 97 81 59
- ✉ isle-espagnac@france-services.gouv.fr
- 🌐 www.ecologie.gouv.fr/france-services



VISITE DE MADAME LA PRÉFÈTE

Mardi 28 mars 2023, Martine Clavel, préfète de la Charente s'est rendue dans notre commune, accompagnée de Nathalie Valleix, secrétaire générale de la Préfecture. La représentante de l'État souhaitait rencontrer les élus, découvrir notre commune et s'informer sur les différents projets et problématiques en cours. Après un temps de réunion, salle du Conseil, le Maire Michel Issard et ses adjoints ont emmené Madame La Préfète pour une visite des différents sites : écoles, Espace Victor Hugo, Bois des Mérigots, Chemin des Carrières, ancienne école Chaumontet...

CHEMIN DE LA GRANDE RIVIÈRE : FERMÉ !

De nombreux promeneurs nous ont signalé que le chemin reliant la rue de l'Etang à la rue Pierre Loti avait été fermé. Il s'agit d'un chemin privé. Dès lors, un des propriétaires est dans son droit de le fermer à la circulation. La commune espère le voir rouvrir un jour. En effet, le PLUI « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » prévoit un emplacement réservé sur ce chemin. La commune espère à terme racheter les différentes parcelles pour les intégrer dans le domaine public. Dès lors, le chemin pourrait être rouvert au public.

Le permis de louer, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une autorisation préalable de mise en location obligatoire à partir du 1^{er} juin 2023. L'objectif est de vérifier la conformité du logement par rapport aux critères de décence.

Comment faire la demande ?

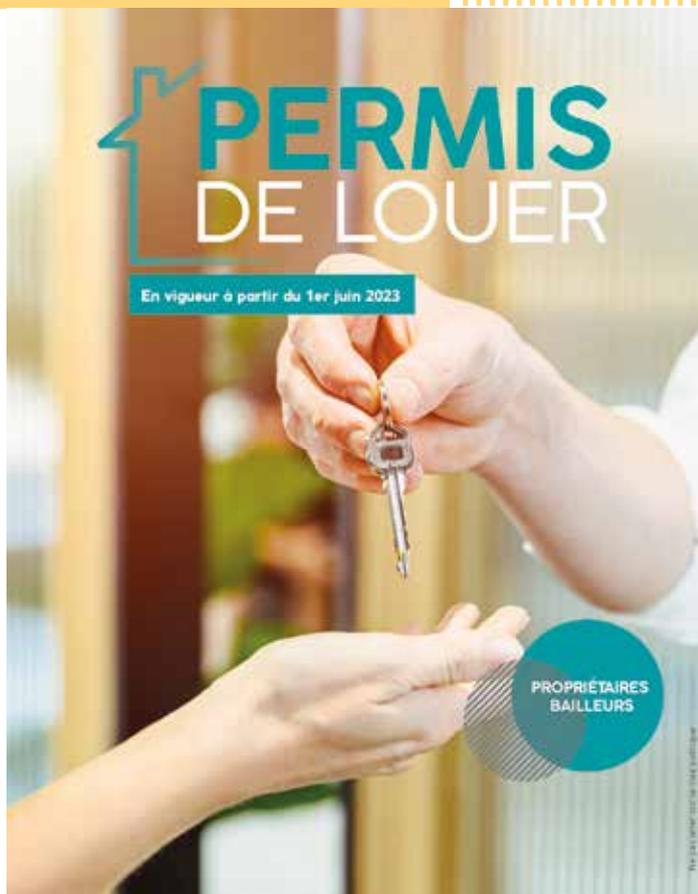
- 1 Dépôt d'une demande d'autorisation en mairie ou par courriel avec les pièces suivantes :
- CERFA n°15652*01
- Copie des diagnostics obligatoires
- 2 Réception d'un récépissé 7 jours après le dépôt. **Attention le récépissé ne vaut pas autorisation !**
- 3 Un RDV est fixé dans le logement concerné avec un technicien du GIP Charente SolidaritéS qui procède à son évaluation.
- 4 Notification de l'accord ou du refus de louer par le Maire de votre commune sous 1 mois suivant le dépôt du dossier en mairie.

Comment savoir si votre bien est concerné ?

Rendez-vous sur le site de votre mairie : lisedespagnac.fr

M. le Maire, Place François Mitterrand, 16340 L'Isle D'Espagnac
urba@mairie-lisedespagnac.fr

05 45 38 62 00



HEURE D'ÉTÉ : NOS AMIS LES CHIENS AUSSI !

Depuis septembre 2014, un arrêté municipal oblige chaque propriétaire à tenir son chien en laisse, aux abords des écoles, mais également dans différents lieux : Le Bois des Mérigots, l'aire de jeux de la Place des Écasseaux, boulodrome des Écasseaux, Parc François Mitterrand, aire de jeux en face de L'Isle ô Sports. En 2021, cet arrêté a été assoupli pour le Bois des Mérigots, de façon à répondre aux besoins des maîtres dont les chiens ont besoin d'exercice. En heure d'été, les chiens doivent désormais être tenus en laisse entre 9h et 19h, et en heure d'hiver entre 8h30 et 17h30. Rappelons que nous sommes passés en heure d'été le 26 mars. Mais ces horaires ne sont pas en vigueur **entre le 15 avril et le 30 juin**, période durant laquelle **les chiens doivent être tenus en permanence en laisse**. Là, il s'agit de protéger la faune sauvage du Bois, oiseaux et petits mammifères, qui sont alors en pleine période de reproduction.



//
CLAIRE
protège sa famille
et sa maison
des feux de forêt.
Elle débroussaille
autour de chez elle.

Débroussiller chaque année, c'est obligatoire
et c'est investir pour votre sécurité.

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir · Mobiliser · Accélérer

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr



Entretien de la pelouse pour la garder basse toute l'année et des espaces les plus embroussaillés (herbes et broussailles) avec une débroussailleuse ou une tondeuse puissante.

MAI | JUN



1



2



3



MELTING HOPE

Gala Danse Hip Hop 2023

Bim ! Save the date !

On se retrouve cette année pour notre premier gala de fin d'année ! Si vous voulez découvrir la culture Hip Hop sous ses différentes danses, avec des chorégraphies réalisées par nos élèves et nos différents danseurs vous amèneront pendant 1 heure dans notre univers !

Venez à l'espace George Brassens le samedi 8 juillet à 19h !

Vous pouvez dès maintenant réserver votre place, en suivant le lien sur notre page Facebook 'Melting Hope' !



4

1. TENNIS CLUB

Le Tennis Club vous invite à la **fête du club le 25 juin 2023, de 10h30 à 17h**. Venez nous rencontrer et taper la balle ! Pour tous débutants ou confirmés, nous proposons des **stages estivaux les 10-11 juillet et 30 août - 1er septembre**. Licence découverte de 3 mois à 33€ pour accéder à l'ensemble des cours de tennis !

☎ 07 81 12 96 62

✉ tcie16340@gmail.com

3. FCL

Le 21 juin 2023, pour la Fête de la Musique les animateurs des activités Guitare et Piano du FCL donneront leurs cours en public, à l'extérieur, devant le FCL à l'entrée du jardin François Mitterrand. Les élèves de Bertrand Mineur joueront la guitare de 13h30 à 20h et les élèves de Odile Deroin joueront le piano de 13h30 à 17h00.

☎ 06 85 37 35 78

✉ contact@fcl.asso.fr

2. APE

Le 2 avril 2023, l'APE a organisé une chasse aux œufs originale à la salle Georges Brassens. Les enfants aidés de leurs 5 sens ont résolu des énigmes. Ce qui leur a permis de fabriquer leur lapin que l'APE a rempli de chocolats ! **Prochain rendez-vous de l'APE fin juin pour la Fête des écoles !**

☎ 06 89 62 25 46

4. LES RANDONNEURS DE L'ANGOUMOIS

L'année 2023 est bien lancée pour le club des randonneurs de l'Angoumois. Un groupe de randonneurs effectue son premier séjour au Pays Basque français puis espagnol. Le mois d'avril est le mois mis en avant par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre pour sensibiliser le public à la randonnée.

☎ 06 07 47 07 56

🌐 sites.google.com/view/randonneursdelangoumois



L'Isle d'Espagnac

L'Amicale des Riverains du Bois des Mérigots propose un après-midi de plein air

Jeux et Randonnée



17 JUIN 2023

À PARTIR DE 14H30

BOULODROME DES ECASSEAUX

Food Truck à disposition
de 15h00 à 22h00
avec vente de crêpes et galettes

Vente de boissons par l'Amicale

- Jeux de société
 - Pétanque
 - Mòlkky
 - Jeux géants à disposition
- ⇒ Apporter vos jeux

Randonnée de 8 km à 17h00

Sans Réservation

Renseignements au:
06.70.54.57.21 ou 05.45.68.04.56



PLAN CANICULE

L'été approche avec ses fortes chaleurs estivales. Afin de prévenir une éventuelle canicule, la Mairie de L'Isle d'Espagnac souhaite mettre à jour son **registre communal de prévention des personnes de plus de 65 ans, handicapées et ou vulnérables, fragiles isolées vivant à domicile.**

L'inscription reste facultative et volontaire. Ce registre est confidentiel et sera utilisé uniquement dans le cadre du « Plan Canicule ». Si vous n'êtes pas déjà inscrit ou si vous souhaitez y figurer n'hésitez pas à vous faire inscrire à la Mairie ou à l'Espace Victor Hugo.

Chaque personne inscrite sera contactée par téléphone par des agents municipaux et des recommandations sanitaires ainsi qu'une assistance pourront lui être proposées.

☎ 05 45 68 33 17

ENQUÊTE HABITAT PARTAGÉ

Notre programme municipal, que vous avez approuvé en mars 2020, prévoyait la mise en place de « l'Habitat Partagé ». Ce projet visait à permettre à des seniors volontaires de partager leur logement devenu trop grand au fil des années avec un jeune, étudiant ou travailleur, contre une participation aux frais et à l'entretien de la maison.

L'étude que nous avons menée sur ce projet a révélé que cette idée rencontrait un écho plutôt faible auprès des Spaniaciens.

Si vous êtes tout de même intéressés par ce projet, nous vous demandons de vous manifester auprès des services de la Mairie.

En l'absence de retours favorables, nous abandonnerons ce projet pour nous consacrer à d'autres priorités.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La commune propose le ramassage des déchets verts pour les particuliers ne pouvant eux-mêmes les évacuer vers la déchetterie (personnes âgées, à mobilité réduite, dépourvues de véhicules...). Pour optimiser cette collecte, les déchets verts doivent être regroupés en sacs, si possible biodégradables, ou fagots, devant le domicile. Le volume ne doit pas dépasser 1 m³.

Dates des prochaines campagnes :

le lundi **22 mai 2023**

le lundi **12 juin 2023**

Rappel de la procédure :

Un contact doit être pris au préalable auprès des services techniques. L'agent vérifiera que vous êtes éligible au dispositif et planifiera un rendez-vous.

☎ 05 45 69 04 79

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi

STAGE MULTISPORTS

11 enfants de 8 à 12 ans de nos 2 écoles élémentaires ont participé au stage multisports du 12 au 14 avril 2023. Corentin les a initiés à différents sports collectifs : l'escalade à Bloc Spot, le tennis de table avec 3STT et ses 3 éducateurs : Maxime, Erwan et Franck, et le tennis avec le TCIE et son éducatrice Jeanne. Un grand merci à ces 2 associations et à leurs éducateurs d'être intervenus auprès des enfants. Un grand merci au FCC de mettre le club house à notre disposition pour les repas. À l'année scolaire prochaine !

**EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE**

Chères Spaniaciennes, chers Spaniaciens,

Vous avez appris que nous nous sommes opposés au budget prévisionnel 2023.

Non parce que nous le rejetons en bloc, mais parce que nous désirons préserver notre liberté de parole et de vote, le moment venu.

Si nous saluons le travail de M. GERGAUD et de l'équipe du service comptable de la mairie, qui sont parvenus à proposer un budget en équilibre sans augmentations d'impôts, nous ne souhaitons donner aucun chèque en blanc à Monsieur le Maire, nous privant ainsi de revenir sur d'éventuels choix ou ajustements qui nous paraîtraient contestables.

Il nous semble impératif, en effet, sur chaque poste budgétaire, de rester vigilants dans l'usage qui sera fait de l'argent des impôts versé par les contribuables et de faire entendre, au besoin, un avis différent. Une démarche que nous jugeons responsable et sans agressivité.

Ainsi nous serons toujours

favorables aux nécessaires dépenses qui contribuent au mieux-vivre de nos concitoyens. Mais nous estimons primordial de les engager avec le sens de l'économie et du bien commun.

Le Maire souhaite mener une réflexion sur la mission « crèche » du SIVU dont il juge toujours le coût trop important.

Cette réflexion fait suite à un audit destiné à établir un état des lieux sur la gestion de ce service qui semblait faire débat.

Selon des données récentes de la mairie, cette procédure initiée par la Caisse d'Allocations Familiales, a coûté 17 790 € répartis entre la CAF et les quatre communes adhérentes au SIVU, dont la nôtre à hauteur de 3 385 euros.

Or l'audit a conclu à la bonne gestion financière du SIVU.

On peut s'interroger : toutes les remises en cause du fonctionnement de ce service ne sont-elles pas l'illustration d'un objectif implicite : celui de désengager la commune, au

moins partiellement, du SIVU ?

Pour ce faire, le Maire compte, dans un premier temps, étudier la faisabilité juridique de son projet. Mais pour quelles conséquences en termes d'emplois ? Et pour quel coût ? Alors que, pour la seule année 2022, les honoraires d'avocat se montent déjà à environ 20 000€, comme l'a reconnu oralement l'adjoint aux finances...

Surtout, n'oublions pas que le SIVU est un service solidaire au quotidien. Il mérite une gestion raisonnable mais pas uniquement comptable. Nous y serons très attentifs.

Continuez à nous écrire pour exprimer vos avis et vos besoins. Nous nous efforcerons de nous en faire l'écho dans les prises de décisions des élus.

Contactez-nous :
partageonsdemain16340@gmail.com

Nous vous souhaitons de passer un joli printemps !

L'équipe minoritaire.

AGENDA

MAI 2023

Jusqu'au 20 mai

Exposition photographique

« La Touvre : source de vie »

d'Yves Deleris

Médiathèque

Entrée gratuite

Renseignements : 05 45 38 62 03

Lundi 8 mai

Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945

11h | Parvis de la Mairie

Mercredi 10 mai

Inauguration d'une stèle en commémoration de l'abolition de l'esclavage

12h30 | Jardin de la Médiathèque

Dimanche 14 mai

Brocante

Toute la journée | Parc François Mitterrand et alentours

Inscriptions : 05 45 68 33 17

Mercredi 17 mai

Jardin collectif : plantation de légumes de saison

Tout l'après-midi | Écasseaux

Inscriptions : 05 45 68 33 17

Mercredi 24 mai

Course cycliste | 19h

Mercredi 31 mai

Réunion Publique : projet d'aménagement du centre bourg

18h | Mairie

Renseignements : 05 45 38 62 00

JUIN 2023

Samedi 3 juin

Journée Portes Ouvertes du SIVU

Rue des écoles

Vendredi 9 juin

Audition du Conservatoire

Gabriel Fauré de GrandAngoulême

18h | ancienne École Chaumontet

Entrée gratuite

Samedi 17 juin

Jeux et Randonnée

14h30 | Boulodrome des Écasseaux

Renseignements : 06 70 54 57 21 /

Jeudi 22 juin

« Super Conseil » de tous les quartiers

Annonce des projets retenus au Budget Participatif

Renseignements : 05 45 38 62 00

Samedi 24 juin

Fête de la Saint Jean

22h | Place Blanche (Écasseaux)

Renseignements : 05 45 68 33 17

Lundi 26 juin

Réunion Publique : projet d'aménagement Place Blanche

18h | Espace Georges Brassens

Renseignements : 05 45 38 62 00

Vendredi 30 juin

Pique-nique partagé et Ciné Plein Air

19h30 | Square Jean Moulin

22h | Parking Jean Moulin

Entrée gratuite

Renseignements : 05 45 38 62 08

JUILLET 2023

Samedi 1er juillet à 16h et à 21h

Dimanche 2 juillet à 15h30

Spectacle musical *Mary Poppins* par la Cie Arc en Ciel

Espace Georges Brassens

Renseignements : 07 45 19 91 57

Samedi 8 juillet

Gala Danse Hip Hop

19h | Espace Georges Brassens

Organisation : Melting Hope

Renseignements : 06 17 50 42 89

Mardi 11 juillet

Cérémonie Bacheliers et diplômés du CAP

18h30 | Mairie

Inscriptions : 05 45 38 62 00

Du 3 au 7 juillet

Chantier Jeunes

Inscriptions avant le 15 mai :

05 45 68 33 17

RETROUVEZ NOUS SUR

www.lisledespagnac.fr

 @villedelisleespagnac

 @lisledespagnac

 BP615 Place François Mitterrand
16340 L'Isle d'Espagnac

 05 45 38 62 00

 mairie@mairie-lisledespagnac.fr

Horaires d'ouverture :

du **LUNDI** au **VENDREDI**

9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

LA MÉDIATHÈQUE

 5 rue de la Résistance
16340 L'Isle d'Espagnac

 05 45 38 62 03

 mediatheque@mairie-lisledespagnac.fr

Horaires d'ouverture :

MAR - JEU - VEN : 10h-12h / 16h-18h

MER : 10h-12h / 14h-18h

SAM : 9h30-12h30 (hors vacances scolaires)

L'ESPACE VICTOR HUGO

 Les Écasseaux
16340 L'Isle d'Espagnac

 05 45 68 33 17

 espacevictorhugo@mairie-lisledespagnac.fr

Horaires d'ouverture :

du **LUNDI** au **VENDREDI**

9h - 12h et 14h - 17h

Jeudi 13 juillet

Marché des Producteurs et Soirs Bleus

à partir de 18h | Place Blanche

Entrée gratuite

Renseignements : 05 45 38 62 08

LES SAMEDIS SANS RENDEZ-VOUS

27 mai

24 juin

9h-11h30 | Mairie

Le Maire et ses adjoints vous reçoivent sans rendez-vous.

Fête de la Saint Jean

SAMEDI

24

JUIN
2023

22H

PLACE BLANCHE
(LES ÉCASSEAUX)

FOOD TRUCK // ANIMATIONS // ENTRÉE GRATUITE // RENSEIGNEMENTS : 05 45 68 33 17